

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

5<sup>e</sup> séance, 27<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Centre de services scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 25 mars 2025 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis.

## **Membres du conseil d'administration présents :**

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève  
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté  
Madame Elyse Lemay, membre de la communauté  
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté  
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien  
Madame Élise Litalien, membre issue du personnel, directrice d'établissement  
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement  
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant  
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève  
Monsieur Daniel Vermette, parent d'un élève (en présentiel)  
Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

## **Membres du conseil d'administration absents :**

Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève  
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève

## **Membres du personnel administratif présents :**

Madame Suzie Lucas, directrice générale  
Monsieur Éric Pouliot, directeur général adjoint  
Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications  
Madame Isabelle Proulx, directrice des Services éducatifs  
Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et du transport  
Madame Amina Sai, directrice des Services des ressources matérielles

## **Invitée**

Mme Audrey Parizeau, protectrice régionale de l'élève

## **1.0 PRÉLIMINAIRES**

### **1.1 Mot de bienvenue**

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

### **1.2 Ouverture de la séance ordinaire**

Madame Ève Lapointe propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 25 mars 2025 à 18 h 30.

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

## 1.3 Vérification de la légalité de la séance

### 1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

### 1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Rachel Dion, confirme qu'il y a quorum.

CA-24-25-045

## 1.4 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Daniel Vermette et résolu :

**DE RETIRER** le point 1.8 – Présentation du Rapport annuel 2023-2024 du CSSDN, car il n'y avait pas de public et celui-ci a déjà été présenté au conseil d'administration du 17 décembre 2024;

**DE TRAITER** les points 2.3 – École Dorimène-Desjardins – Services professionnels (équipe multidisciplinaires) – Adjudication de contrats et 2.4 – École La Mennais – Disposition d'une parcelle de terrain auprès de la Municipalité de Sainte-Croix;

avant les points 2.1 – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 / 2026-2027 / 2027-2028 – Adoption et 2.2 – Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux – Adoption et;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour **modifié** suivant :

### 1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil d'administration
  - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2024
  - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 février 2025
  - 1.5.3 Suivi aux procès-verbaux
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Présentation du rapport annuel d'activités 2023-2024 de la protectrice régionale de l'élève

### 2.0 Décisions

- 2.1 École Dorimène-Desjardins – Services professionnels (équipe multidisciplinaires) – Adjudication de contrats
- 2.2 École La Mennais – Disposition d'une parcelle de terrain auprès de la Municipalité de Sainte-Croix
- 2.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 / 2026-2027 / 2027-2028 – Adoption
- 2.4 Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux – Adoption

### 3.0 Information

- 3.1 Mise à jour budgétaire et compressions
- 3.2 Règles de régie interne du CA et de ses comités (1.9)
- 3.3 Élections au CA – fin de mandat

## Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

- 3.4 Rappel offre de formation – FCSSQ
- 3.5 Mot de passe et id multi-facteur
- 3.6 Contrats supérieurs à 133 000 \$ entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 17 mars 2025
- 3.7 Mot de la Direction générale

### 4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité de vérification
- 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.3 Comité des ressources humaines
- 4.4 Comité CSÉHDAA
- 4.5 Comité de parents
- 4.6 Comité consultatif de transport

### 5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

### 6.0 Levée de la séance

**ADOPTÉE** à l'unanimité

## 1.5 Adoption des procès-verbaux du conseil d'administration

CA-24-25-046

### 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2024

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**ATTENDU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 17 décembre 2024 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale, Mme Rachel Dion, de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 17 décembre 2024 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CA-24-25-047

### 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 février 2025

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**ATTENDU QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 4 février 2025 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale, Mme Rachel Dion, de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 4 février 2025 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

## 1.5.3 Suivi aux procès-verbaux

Un suivi aux procès-verbaux est fait.

## 1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

## 1.7 Présentation du rapport annuel d'activités 2023-2024 de la protectrice régionale de l'élève

Mme Audrey Parizeau, protectrice régionale de l'élève, présente son rapport annuel d'activités 2023-2024. C'est le 1<sup>er</sup> rapport présenté. Dorénavant, il y aura un rapport à chaque année. Elle explique le rôle des protecteurs régionaux de l'élève et présente les résultats du traitement des plaintes à ce niveau.

## 2.0 DÉCISIONS

CA--24-25-048  
SRM

### 2.1 École Dorimène-Desjardins – Services professionnels (équipe multidisciplinaires) – Adjudication de contrats

**ATTENDU** que le dirigeant de l'organisme a constitué un comité de sélection pour le choix des firmes de professionnels dans le but de réaliser des plans et devis pour des travaux de construction d'un nouvel établissement d'enseignement, l'École Dorimène-Desjardins, dans l'arrondissement Desjardins;

**ATTENDU** l'appel d'offres de services professionnels multidisciplinaires AO241203-21;

**ATTENDU** les offres reçues le 6 février 2025, tel qu'il appert aux documents joints;

**ATTENDU** l'analyse individuelle desdites offres réalisée par les membres du comité de sélection mandatés par le dirigeant de l'organisme;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection, découlant des notes attribuées à chacune des firmes et du classement en résultant, de retenir les firmes suivantes, à savoir :

- ABCP architecture, en architecture;
- CIMA+ s.e.n.c., en ingénierie;
- Nvira environnement inc., en architecture du paysage;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Lise Bergeron et résolu :

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge un contrat de service aux firmes suivantes :

- |  |           |                 |
|--|-----------|-----------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• ABCP architecture, en architecture;</li><li>• CIMA+ s.e.n.c., en ingénierie;</li><li>• Nvira environnement inc.;<br/>en architecture du paysage;</li></ul> | } 93.73 % | 1 575 232.83 \$ |
|--|-----------|-----------------|

pour la réalisation des plans et devis des travaux de construction d'un nouvel établissement d'enseignement, l'École Dorimène-Desjardins, dans l'arrondissement Desjardins, ces firmes ayant obtenu le meilleur classement à la suite de l'analyse effectuée par le comité de sélection mandaté à cet effet tel qu'il appert aux documents soumis à l'attention des membres du conseil d'administration;

**Procès-verbal du conseil d'administration  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**QUE** la directrice générale du Centre de services scolaire des Navigateurs, madame Suzie Lucas, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution, suivant la nouvelle délégation de pouvoir;

**QUE** la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution, suivant la nouvelle délégation de pouvoir.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CA--24-25-049  
SRM**

**2.2 École La Mennais – Disposition d'une parcelle de terrain auprès de la Municipalité de Sainte-Croix**

**ATTENDU** que l'Acheteur souhaite acquérir du Vendeur une parcelle de terrain pour la réalisation d'un projet de construction d'étangs aérés;

**ATTENDU** que l'Acheteur possède, sur cette parcelle de terrain, des conduites afin de permettre le raccordement au poste de dégrillage des eaux usées;

**ATTENDU** que l'Acheteur présente au Vendeur sa meilleure offre définitive laquelle, si acceptée par le Vendeur, deviendra une promesse bilatérale de vente et d'achat au prix et selon les conditions énoncées aux présentes (Promesse);

**ATTENDU** l'immeuble sis en bordure de la rue de la Falaise, à Sainte-Croix, connu et désigné comme étant une partie du lot 3 592 366 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière, tel qu'identifié approximativement sur le plan joint à l'**Annexe « A »** et dont la superficie est estimée à 9 000 m<sup>2</sup>;

**ATTENDU** le prix d'achat s'élevant à CENT-QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE SOIXANTE-QUATRE \$ dollars canadiens (198 064 \$ CA);

**ATTENDU** que le produit de la vente servira pour un projet d'embellissement de cour de l'École La Mennais;

**ATTENDU** l'autorisation ministérielle requise.

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le Centre de services scolaire des Navigateurs mandate sa directrice générale, madame Suzie Lucas, à signer tout document relié à l'acquisition d'une partie du lot 3 592 366 de la Municipalité de Sainte-Croix;

**D'ADRESSER** au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, une demande d'autorisation en vue de l'octroi des servitudes.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CA-24-25-050  
SG**

**2.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 / 2026-2027 / 2027-2028 – Adoption**

**ATTENDU** l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* faisant état de l'obligation, pour un centre de services scolaire, d'établir annuellement son plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

## Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

**ATTENDU** la consultation effectuée auprès du comité de parents, des conseils d'établissement, de la Ville de Lévis et de la MRC de Lotbinière en vertu des articles 39, 40, 79(1), 101, 110(1), 193(2) et 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Caroline Pelletier et résolu :

**D'ADOPTER** le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire des Navigateurs pour les années 2025-2026 – 2026-2027 et 2027-2028 tel que déposé et versé aux archives sous la cote CA 24-25-050.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

CA-24-25-051  
SG

### 2.4 Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux – Adoption

**ATTENDU** la *Loi visant à renforcer la protection des élèves concernant notamment les actes de violence à caractère sexuel* (2024, chapitre 9) ayant introduit une nouvelle obligation, entrée en vigueur le 5 mars 2025, prévue respectivement à l'article 258.0.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3) pour un centre de services scolaire et à l'article 54.0.1 de la *Loi sur l'enseignement privé* (chapitre E-9.1) pour un établissement d'enseignement privé (Organisme scolaire) de se doter d'un code d'éthique, selon la forme prescrite par le ministre, applicable aux membres de leur personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux;

**ATTENDU** la réception du Code d'éthique (forme prescrite) de la part du ministère de l'Éducation et l'exigence qu'il soit adopté dans les 30 jours;

**ATTENDU** la présentation effectuée au comité consultatif de gestion le 18 mars 2025;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Josianne Turcotte et résolu :

**D'ADOPTER** le Code d'éthique (forme prescrite) tel que déposé et versé aux archives sous la cote CA 24-25-051.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

## 3.0 INFORMATION

### 3.1 Mise à jour budgétaire et compressions

Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et du transport, présente aux membres la mise à jour budgétaire et les compressions.

### 3.2 Règles de régie interne du CA et de ses comités (1.9)

Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications, informe les membres que des modifications sont à faire aux Règles de régie interne du CA et de ses comités (1.9) en ce qui concerne l'abstention qui n'est pas permise.

Le [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone](#) prévoit à l'article 10 que :

## Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

10. Le membre **est tenu de voter**, sauf empêchement prévu par le présent règlement.

### **3.3 Élections au CA – fin de mandat**

Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications, informe les membres des fins de mandat à venir au 30 juin 2025 et des postes vacants à combler.

### **3.4 Rappel offre de formation - FCSSQ**

Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications, fait un rappel concernant la formation offerte par la FCSSQ pour les membres du CA.

Titre : Le CA et la gestion budgétaire d'un CSS

Deux dates possibles :

30 avril 2025 de 9 h à 12 h

7 mai 2025 de 18 h à 21 h

### **3.5 Mot de passe et id multi-facteur**

Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications, fait un retour sur ce point et s'assure que tout le monde a réussi à installer l'application.

### **3.6 Contrats supérieurs à 133 000 \$ entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 17 mars 2025**

Madame Suzie Lucas, directrice générale, présente aux membres la liste des contrats supérieurs à 133 000 \$ entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 17 mars 2025.

### **3.7 Mot de la Direction générale**

Madame Suzie Lucas, directrice générale, s'adresse à l'ensemble des membres du CA et les informe des sujets suivants :

- PEVR, plusieurs belles initiatives sont en cours – un suivi sera fait au CA du 22 avril.
- Maternelle 4 ans en 25-26, il y a une baisse de 13 classes, par manque d'espace de classe.
- Nouveau programme de construction navale – invitation à le présenter en Finlande.
- Le budget provincial présenté aujourd'hui inclut plusieurs nouvelles mesures, mais ne couvre pas l'inflation ni l'augmentation de clientèle, ce qui amènera des compressions. Le ministère reviendra avec la hauteur et la nature des efforts à faire. Le gel d'embauche est maintenu pour le moment.
- Le PQI (Plan québécois des infrastructures) – tout ce qui est en pause reste en pause. On attend des confirmations pour Clair-Soleil.

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

## 4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

### 4.1 Comité de vérification

La dernière rencontre a eu lieu le 12 février 2025. La prochaine rencontre est prévue le 4 juin 2025.

### 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Josianne Turcotte, membre du comité, informe les membres qu'il n'y avait pas quorum lors de la dernière rencontre du 17 février 2025. La prochaine rencontre est prévue le 13 mai 2025.

### 4.3 Comité des ressources humaines

La dernière rencontre a eu lieu le 29 janvier 2025. La prochaine rencontre est prévue le 23 avril 2025.

### 4.4 Comité CSÉHDAA

Des rencontres ont eu lieu les 20 janvier et 24 février 2025. La prochaine rencontre est prévue le 31 mars 2025.

### 4.5 Comité de parents

Une rencontre a eu lieu le 13 janvier 2025.

La rencontre prévue le 17 février 2025 a été annulée.

La dernière rencontre a eu lieu le 17 mars 2025.

La prochaine rencontre est prévue le 14 avril 2025.

### 4.6 Comité consultatif de transport

M. Ian Pellerin Poliquin fait un survol des points discutés lors de la réunion du 11 février dernier, notamment :

- Le calendrier de travaux a été discuté;
- La formation virtuelle obligatoire concernant le pouvoir d'agir des adultes pour les cas de violence et de violence à caractère sexuelle;
- La Campagne provinciale;
- La refonte du service à la clientèle : plaintes reçues par courriel plutôt que par téléphone.

La prochaine rencontre est prévue le 27 mai 2025.

## 5.0 QUESTIONS DIVERSES

### 5.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CA-24-25-052

## 6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :**

**Procès-verbal du conseil d'administration  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

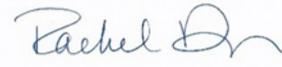
**D'ADOPTER** la levée de la séance à 20 h 15.

**ADOPTÉE** à l'unanimité



---

Ève Lapointe  
Présidente



---

Rachel Dion  
Directrice du Secrétariat général, des  
Services corporatifs et des  
communications